

Image not found or type unknown



Rachat de pension invalidité

Par **dadasante**, le **14/04/2017** à **18:11**

Bonsoir, Mesdames, Messieurs, rnJ'ai 49 ans j'ai une pension d'invalidité MP aux taux d'incapacité de 80%, je souhaite faire une demande de rachat partiel de cette pension. rnPension annuelle est: de 5788,88€ est-il possible de mernconseiller concernant le calcul d'un rachat partiel? rnJe sollicite votre bienveillance afin de venir en aide. rnCordialement. rn14/04/2017